

**DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE
COMMUNE DE VILLY-BOCAGE**

Le Maire de Villy-Bocage,

VU les articles L.2213-32, L2225-1 à L5211-9-2-1 du Code Général des collectivités territoriales (loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit),

VU les articles R2225-1 à 10 du Code Général des collectivités territoriales (décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie),

VU l'arrêté ministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie (RNDECI),

VU le règlement départemental pour la défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) du SDIS 14 validé par le Préfet du Calvados en date du 9 février 2017,

Considérant la nécessité d'identifier les risques à prendre en compte,

Considérant qu'il y a lieu de fixer en fonction de ces risques la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours, ainsi que leurs ressources,

Considérant l'obligation de transmettre le dispositif de contrôle des points d'eau incendie,

ARRETE

Article 1 – Défense extérieure contre l'incendie

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI),

Les PEI concourant à la défense extérieure contre l'incendie de la commune de Villy-Bocage seront recensés dans la base de données départementale par le service départemental d'incendie et de secours du Calvados (SDIS14).

Article 2 – Les points d'eau incendie

Les PEI sont constitués uniquement d'aménagements fixes et présentant une pérennité dans le temps et l'espace. Il existe 2 catégories : les points d'eau incendie alimentés par un réseau sous pression (sur réseau d'adduction d'eau potable) et les points d'eau naturels ou artificiels.

Les PEI mentionnés dans cet arrêté en annexe doivent être conformes au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI).

Article 3 – Mise à jour des données

Chaque PEI est édité, à travers le tableau communal des données DECI, avec les caractéristiques suivantes :

- Identification
- Localisation
- Résultats du contrôle

Cette base de données est mise à jour, selon les procédures d'échanges d'informations prévues dans le RDDECI, entre le service public de DECI et le SDIS14.

L'état des points d'eau incendie à jour de la date de signature du présent arrêté figure dans le tableau annexé.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Calvados
- Au SDIS 14

Fait à Villy-Bocage, le 16 Février 2023
Le Maire,
Jean-Luc ROUSSEL

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'JL ROUSSEL', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE VILLY BOCAGE' around the top edge and '(Calvados)' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem or coat of arms.

		INFORMATION DE GESTION									
Identifiant SDIS (Ne pas modifier)	Code INSEE	Code INSEE 2	N° PEI Communal (A compléter)	Type de PEI	Public ou Privé	Nom du propriétaire privé	Gestionnaire	Nom du Syndicat	Service des Eaux	N° de voie	
12693 14760		0001	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE			
12694 14760		0009	Bouche	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE			
12695 14760		0008	Bouche	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE			
12696 14760		0010	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE			
12697 14760		0007	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE		55	
12699 14760		0003	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE			
12700 14760		0004	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE		16	
12701 14760		0005	Bouche	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE		9	
12702 14760		0006	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE		11	
12703 14760		0002	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE		2	
12704 14760		0012	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE		2	
41041 14760		0011	Poteau	Public		Syndicat	SIAEP DU PRE BOCAGE	REGIE		3	
41043 14760		0013	Poteau	Privé	Centre de Secours					2	
41150 14760			Aspiration/résERVE	Privé	MDUCHEL						
41663 14760			Aspiration/résERVE	Public							

ADRESSE					CONTROLES TECHNIQUES				
Complément de n° (bis, ter, A...)	Type de Voie	Préfixe de Voie	Nom de Voie	Complément d'adresse	Débit sous 1 bar de pression	Débit "à gueule bée" (max.)	Volume des réserves en m ³	Date des Mesures (jj/mm/aaaa)	Commentaires sur PEI
	Lieu-dit	le	BOURG	D6 - Monuments aux morts	83	93		19/01/2021	
	Route	des	LANDES	angle route du Maudray	43	48		19/01/2021	
	Route	de	MONTS EN BESSIN	D217	48	53		19/01/2021	
	Lieu-dit		INGY		75	79		19/01/2021	
	Route	de	BAYEUX	D6 - Fains	36	46		19/01/2021	
	Lieu-dit		LES GRANDES CARRIERES	D6	37	43		19/01/2021	
	Route	des	FORGES		61	73		19/01/2021	
	Route	du	BUQUET		55	68		19/01/2021	
	Route	de	BEUGHEROLLES	D92	25	29		19/01/2021	Capot à palmaris en vert
	Impasse	des	PREAUX		69	82		19/01/2021	
	Impasse	de	GOURNAY		62	69		19/01/2021	
	Route	du	MARRAIS	Le Maizerais	67	70		19/01/2021	
	Rue	du	Jardin THOMAS					19/01/2021	PRIVE SDIS
	Chemin	des	BUTTES	Fains				19/01/2021	non aménagé
	Lieu-dit		BUQUET	Lavall				19/01/2021	non aménagé




Le Maire
Jean-Luc ROUSSELET